

Le 15 octobre 2012, volume 24, n° 6

## L'Association de défense des producteurs de bovins a déposé des pièces falsifiées

L'Association de défense des producteurs de bovins (ADPB) a déposé une demande d'enquête à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en alléguant qu'il y a eu malversation de la part de la Fédération. Dans un des communiqués diffusés par l'ADPB, Adrien Breault, son président ajoute : « Les preuves amassées par l'Association sont crédibles et solides ».

La Fédération a vérifié et obtenu les originaux des prétendues preuves amassées par l'ADPB. Ces originaux nous proviennent notamment de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Nous avons donc la preuve formelle et inébranlable que les originaux ne concordent pas avec les pièces déposées par l'ADPB. Cette dernière a donc utilisé des pièces falsifiées et convoqué les médias sur cette base.

Aujourd'hui, nous répétons haut et fort : les allégations de fraude clamées par M. Breault et l'ADPB sont fausses, car elles sont fondées sur des pièces falsifiées. Ces allégations n'ont aucun fondement.

Vous comprenez donc qu'il y a eu diffamation et la Fédération évalue les dommages qui lui ont été faits.

### DE LA DÉSINFORMATION

D'autres informations erronées continuent d'être véhiculées par l'ADPB. Les producteurs de bovins ont injecté un total de 38 M\$ dans le projet; pourquoi l'ADPB prétend-elle un chiffre de 100 M\$?

En 2004, le Fonds de développement de la mise en marché des bovins de réforme a été créé. C'est l'ensemble des producteurs de bovins du Québec, réuni en assemblée, qui a par la suite voté des prélèvements de 20 \$ et de 53 \$ par bovin de réforme vendu.

Au total, les producteurs de bovins ont injecté 38 M\$ plus les intérêts dans l'entreprise Levinoff-Colbex et pas un sou de plus.

Ces chiffres sont connus, diffusés et les états financiers de l'entreprise Levinoff-Colbex étaient présentés chaque année lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, ouverte à TOUS les producteurs de bovins du Québec.

Nous continuons de déplorer le fait que M. Breault et l'ADPB nourrissent les médias de ce genre de fausses déclarations. C'est inacceptable de parler de 100 M\$ alors que le chiffre réel est 38 M\$ plus les intérêts. On trompe les médias de 62 M\$. Ce n'est pas rien!

## Rencontre avec La Financière agricole du Québec

par Réal Daigle



Le 28 septembre dernier, le président de la Fédération, M. Claude Viel, a rencontré le président directeur général (PDG) de La Financière agricole du Québec (FADQ), M. Robert Keating. Cette rencontre a permis de regarder l'ensemble des dossiers ASRA en production bovine et de sensibiliser le nouveau PDG aux enjeux du secteur. Voici quelques-uns des dossiers abordés durant la rencontre :

- ➔ La Fédération a soulevé la problématique du prix élevé des grains sur le marché et de l'impact sur la production bovine (surtout dans les secteurs veau de grain et bouvillon); nous avons insisté sur l'importance que l'ASRA tienne compte du prix du marché pour les céréales produites et consommées à la ferme, plutôt que de leur coût de production.
- ➔ Il a été question des cotisations très élevées dans certains secteurs de production, et le poids financier qu'elles représentent pour les entreprises. La Fédération réclame une révision du risque historique lorsque la FADQ introduit un nouveau modèle de coûts de production.
- ➔ La Fédération a également réitéré sa demande à la FADQ de tenir compte des prélèvements de promotion et de recherche dans le revenu stabilisé.

D'autres éléments plus techniques ont également fait l'objet de discussions. Les comités coûts de production de la Fédération poursuivent leur travail à la suite de cette rencontre.

## C'est arrivé : diffusion d'une vidéo de maltraitance

par Nathalie Côté, d'après un article de Ryder Lee et Reynold Bergen, CCA

---

Récemment, une organisation de défense des animaux a largement diffusé une vidéo montrant des procédures inhumaines de manipulation des animaux dans un abattoir de la Californie. À la suite de cette diffusion qui a fait grand bruit, le département de l'agriculture des États-Unis (USDA) a suspendu les activités de la compagnie d'abattage, jusqu'à ce que les correctifs nécessaires soient apportés pour assurer un traitement approprié des animaux. Depuis, de nouvelles procédures approuvées par le USDA ont permis la réouverture de l'abattoir. Toutefois, à la suite du visionnement de la vidéo, d'importants acheteurs comme McDonald ont cessé de s'approvisionner chez cette compagnie.

Ce type d'intervention des groupes de défense des animaux se multiplie avec les moyens de communication plus accessibles comme les téléphones cellulaires. D'ailleurs, un encan du Québec a récemment fait l'objet d'une couverture peu reluisante sur un blogue de défense des animaux. Ces actions visent à attirer l'attention du public sur le bien-être des animaux. Et cela fonctionne, car la couverture médiatique de l'abattoir californien a été phénoménale (ABC, CNN, *New York Times*, Reuters, etc.).

La spécialiste du comportement animal, D<sup>re</sup> Temple Grandin, a mentionné, après avoir visionné la vidéo, qu'une des bêtes avait été manipulée inadéquatement. Malgré tout, c'est une bête de trop. La National Cattlemen's Beef Association (NCBA) a insisté sur le fait que ces agissements étaient inappropriés et non représentatifs de ce qui se fait dans l'industrie. Mais il faut faire plus pour convaincre les consommateurs.

Évidemment, les abattoirs corrigeront leurs pratiques, mais ils ne sont pas les seuls à pouvoir agir. Tant les producteurs que les transporteurs ont la responsabilité morale et légale de s'assurer de ne pas transporter des animaux inaptes au transport.

Rappelons que la Loi sur l'inspection des viandes et le règlement afférent mentionnent qu'il est interdit de manipuler des animaux de manière à leur infliger un stress ou des souffrances évitables. Par ailleurs, le Règlement sur la santé des animaux contient des dispositions qui interdisent le transport d'un animal non ambulateur. L'incapacité de se tenir sur ses pattes, un os fracturé gênant la mobilité de l'animal ou lui causant des douleurs intenses, la déshydratation, l'épuisement et la fièvre sont des exemples de conditions rendant un animal inapte au transport.

Pour plus d'information, consultez le lien suivant : <http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/trans/polif.shtml>. La condition de l'animal AVANT le chargement nous indique s'il est apte au transport.

## Le veau de grain à l'émission *Par-dessus le marché*

par Isabelle Ferland

---

Cet automne, le Veau de grain du Québec sera à l'honneur dans l'émission *Par-dessus le marché*. En effet, un reportage sur le produit et la production sera diffusé le 28 octobre prochain. On y verra M. Sylvain Lapointe, boucher et propriétaire de la boucherie *La pointe gourmande* à Saint-Basile-le-Grand, présenter une demi-carcasse de veau en détaillant les coupes primaires. Il procédera ensuite à la découpe du veau en parlant des différentes coupes de viande. Les divers attributs de la viande, les méthodes de cuisson et son amour pour ce produit québécois font partie des sujets qu'il abordera.

C'est sur la ferme Magi, située au Lac-Saint-Jean, que la production de veaux de grain sera illustrée. L'animatrice de l'émission recevra un cours 101 sur la production de veaux de grain, en passant de la pouponnière à l'étable de finition.



L'animatrice de l'émission Chantal Fontaine discutant avec Émilie, Marylin et Gervais Girard de la ferme Magi.

Le chef Giovanni Apollo propose trois recettes à base de Veau de grain du Québec. La première recette a été diffusée le 17 août dernier. Le chef avait préparé une côte hôtel de veau de grain. Pour visionner la vidéo, consultez le site [vtele.ca](http://vtele.ca).

Le 28 octobre prochain, ce sera la palette de veau de grain au beurre à l'indienne et aux courges qui sera à l'honneur, puis le 16 décembre 2012, la longe de veau de grain farcie aux cèpes et au ris de veau. L'émission *Par-dessus le marché* est diffusée le dimanche, à V télé, à 12 h.

Pour visionner les émissions, consultez [vtele.ca/emissions/par-dessus-le-marche/episodes/saison-1/tous.php](http://vtele.ca/emissions/par-dessus-le-marche/episodes/saison-1/tous.php).

## Expo-Bœuf : un bovin génétiquement bien conformé!

par **Éric Léonard**

L'activité Expo-Bœuf 2012 qui s'est tenue du 5 au 7 octobre 2012 à Victoriaville a été appréciée des participants et visiteurs. Encore cette année, près de 200 personnes ont assisté aux conférences du 5 octobre qui faisaient dans la nouveauté. En effet, les ateliers de conformation pour les taureaux et les vaches ont été bonifiés par l'utilisation d'animaux vivants.

L'utilisation d'une caméra projetant une image agrandie sur grand écran a semblé plaire aux participants. De plus, l'interactivité était au rendez-vous durant les conférences. En effet, chaque spectateur a reçu un appareil qui permettait de répondre en direct aux différentes questions posées durant les conférences.



Au parc d'exposition, on retrouvait plusieurs animaux provenant d'un peu partout, de l'Ontario à l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut croire que la convention nationale de l'Association Blonde d'Aquitaine qui se tenait sur place y était pour quelque chose!

## Les vaches du Québec prennent la route du Sud

par **Ann Fornasier**

Avec la fermeture de Levinoff-Colbex, plusieurs s'attendaient à ce que l'abattoir Cargill, situé à Guelph en Ontario, augmente ses volumes d'abattage de bovins de réforme. Ce n'est pas le cas. On constate plutôt une augmentation importante des exportations de vaches de réforme vers les États-Unis.

En effet, au cours des dernières semaines, c'est 50 % à 60 % des vaches de l'Est canadien qui ont été exportées. Les deux seuls grandes entreprises qui abattent des bovins de réforme dans l'est des États-Unis sont situés en Pennsylvanie. Il s'agit de Taylor situé à Wyalusing (abattoir qui appartient également à Cargill) et de JBS à Souderton.

Avant la fermeture de Levinoff-Colbex, seulement 20 % des vaches de réforme mises en marché dans l'Est canadien étaient exportées aux États-Unis, et donc 80 % des vaches étaient abattues localement. Ce pourcentage était relativement constant, même avant la crise de l'ESB en 2003. Au Québec, quelques abattoirs, de taille plutôt modeste, continuent d'abattre environ 20 % du volume québécois des vaches mises en marché.

La fermeture de Levinoff-Colbex semble aussi avoir des impacts négatifs sur le prix des vaches de réforme dans l'Est canadien, particulièrement en Ontario. On constate en effet que l'écart entre le marché canadien et américain a augmenté depuis quelques mois. En Ontario, les vaches se vendent entre 7 \$ et 8 \$/100 lb vif en dessous des prix américains, alors que cet écart n'était que de 1 \$ à 4 \$/100 lb vif en moyenne en 2011 et au début de l'année 2012. Les prix en Ontario semblent donc avoir rejoint ceux du Québec. Cette analyse est corroborée par le George Morris Centre.

## Veau de lait : 1250 places-veaux disponibles

par **Jean-Philippe Blouin**

Afin d'assurer le maintien de la production de veaux de lait du Québec tout en tenant compte des conditions de marché favorables observées depuis le début de l'année, le comité de mise en marché des veaux de lait a procédé à un nouvel appel de projets destiné à l'allocation de 1250 places-veaux à partir de la réserve de la Fédération.

En plus de maintenir la production, l'objectif par la remise en circulation de places-veaux est de permettre à un certain nombre de producteurs de réaliser des projets d'agrandissement ou d'aménagement des bâtiments d'élevage en logement collectif. Les producteurs de veaux de lait ont jusqu'au 26 octobre 2012 pour soumettre leurs projets.

## Baisse de volume de veaux d'embouche aux encans spécialisés

par **Gaétane Fournier**

Après sept semaines de ventes cet automne, soit 17 ventes au total, les volumes transigés sont inférieurs de 9,5 % par rapport à la même période l'an dernier.

Au premier semestre de 2012, les volumes avaient déjà diminué de 4,7 % par rapport à la même période en 2011. La tendance semble donc se confirmer, voire s'accroître.

Cette situation découle directement de la baisse du cheptel de vaches de boucherie. En effet, au cours de l'année 2011 selon les données de la FADQ, le nombre de vaches a diminué de plus de 8 %, soit quelque 17 300 vaches de moins qu'en 2010.

# Portes ouvertes : des tonnes de gagnants!

par Sonia Dumont



Le président de la Fédération, M. Claude Viel, a procédé aux tirages des coupons de participation remplis lors de la journée Portes ouvertes qui s'est tenue le dimanche 9 septembre dernier sur les fermes du Québec.

Voici les gagnants parmi les visiteurs, petits et grands qui ont envahi les fermes bovines participantes à cette journée.

Notre concours provincial a été remporté par Mme Mélanie Perreault de la région de Lavaltrie. Elle recevra 100 lb de bœuf.

La Fédération a également procédé au tirage d'un livre de recettes sur le veau sur chacune des fermes bovines participantes.

Les tout-petits n'étaient pas en reste puisque le tirage d'un sac à dos « bovin » a été effectué sur chaque ferme.

## Gagnants

### Livre de recettes

Jacinthe Joubert  
Simon Voyer  
Céline Cuoq  
Jessika Lavallée  
Bertin Chamberland  
Nancy Duchesneau  
Scott Sutton  
Bernard Parent  
Isabelle Chicoine  
Nancy Doré  
Myriam Bujold

### Sac à dos

Dany Labrie  
Alexy Boissonneault  
Sabine Péquignot  
Marguerite Goulet  
Ariane Duchesneau  
Jean-Christophe Langlois  
Olivier Tourigny  
Édouard Lussier  
Audrey-Anne Asselin  
Émilie Pelletier